

# UNSA TERRITORIAUX CeA

Newsletter syndicale – spéciale 8 mars (temps de lecture : 4 mn)

## UNSA info

Chères collègues, chers collègues,

Chaque année, lorsque le calendrier affiche la date du 8 mars, réseaux sociaux et médias en font des tonnes sur LA journée internationale des droits des femmes.

**L'UNSA Territoriaux CeA dit : le 8 mars oui, mais tous les jours !**

**La conquête d'une parfaite égalité femme-homme constitue une avancée pour tout le monde.**

Découvrez ci-dessous,

- [le lancement de négociations avec l'administration sur l'égalité femme-homme](#)
- [les revendications de l'UNSA pour une meilleure visibilité des femmes dans la vie professionnelle](#)
- et pour [l'utilisation raisonnée par la CeA de l'écriture inclusive](#)
- [des initiatives pour être tous et toutes solidaires](#)

**Vous souhaitez partager vos idées, vos combats, vos initiatives ? [Contactez-nous !](#)**

### L'administration va devoir nous écouter



La semaine prochaine s'ouvrent **des négociations** sur des outils qui permettront de **vérifier enfin la réelle égalité de traitement entre les personnes employées par la CeA**. Elles porteront sur :

- le plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- les lignes directrices de gestion, pour déterminer la stratégie en matière de RH pour les prochaines années,
- le rapport social unique qui impose notamment de présenter par sexe les données RH.

**Ces négociations sont une bonne nouvelle.** L'administration ne pourra plus faire la sourde oreille aux demandes de l'UNSA qui, depuis 2018, souhaite ouvrir le dialogue social pour faire évoluer les écrits administratifs et qui a demandé, dès 2019, la présentation du rapport égalité femmes/hommes en comité technique.

**Les négociatrices de l'UNSA seront vigilantes sur leurs contenus et ne se satisferont pas d'actions *a minima*.**

## Visibilité des femmes dans la vie professionnelle : les revendications de l'UNSA



L'UNSA réaffirme ces demandes et va plus loin en revendiquant :

- Une **meilleure prise en compte des temps partiels avec** :
  - o mise en œuvre au plus vite de l'**expérimentation du temps partiel annualisé**
  - o **interdiction des réunions stratégiques** les mercredis ou pendant les congés scolaires
  - o application réelle de la **déconnexion numérique** entre 18 heures et 7 heures du matin et les week-ends (hors permanences et astreintes)
  - o **libre disposition d'au moins 2,5 des 4,5 RTT à gestion collective** dès 2022
  - o **récupération des temps partiels tombant sur des jours fériés**
  - o **avancements de grade et promotions** similaires pour les agent-es à temps partiel et à temps plein
  
- Un réel effort financier pour certains **métiers très féminisés**
  - o un SMIC dès la ou le premier enfant accueilli par les **assistantes familiales** pour un salaire et une retraite décentes
  
- L'organisation de **formations sur les violences sexistes et sexuelles et sur le harcèlement physique et moral, obligatoires pour les 6 000 agent-es**, afin que chacun et chacune connaisse la loi, soit en mesure de repérer ces agissements - au travail, entre collègues et vis à vis du public, dans la sphère privée - pour mieux informer et si besoin intervenir.
  
- **Pour les femmes souffrant de dysménorrhée ou d'endométriose** :
  - o **1 jour d'absence** accordé sur certificat médical annuel et individuel **et/ou des journées occasionnelles de télétravail** pour les femmes qui souffrent de règles douloureuses
  - o **adaptations des horaires ou du poste**, lorsque les missions ne sont pas télétravaillables et pour les femmes qui souffrent d'endométriose
  
- La mise à disposition de **protections hygiéniques pour les agentes les plus précaires**
  
- L'usage de **l'écriture inclusive dans tous les écrits** de la CeA

## L'écriture inclusive n'est pas un combat dépassé ou accessoire

Il s'agit bien de mettre un terme à la masculinisation forcée de notre langue, entamée il y a plusieurs siècles "pour qu'elle témoigne de la « plus grande noblesse du sexe masculin »". **Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle que ces règles illogiques ont fini par s'imposer.**

Ce combat reste d'actualité. Deux propositions de loi ont été déposées en moins d'un an par des député·es pour interdire l'usage de l'écriture inclusive par toute personne morale publique ou privée bénéficiant d'une subvention publique ([fin février 2021](#) et [juillet 2020](#)). Que penser de ces élu·es qui préfèrent **légiférer pour rendre les femmes invisibles plutôt que pour définir ensemble des règles communes et simples, pour faciliter l'usage de l'écriture inclusive et en généraliser l'accès.**

Or, comme le rappelle régulièrement le Président Frédéric Bierry, **la CeA se construit grâce aux élu·es, grâce aux femmes et aux hommes qui y travaillent. Cela doit se voir et s'entendre.** Avec ses 6 000 agent·es, la CeA est aussi devenue l'une des premières administrations de France. Son rôle peut être essentiel, au côté d'autres collectivités déjà engagées dans ce combat.



Pour sa part, et sans attendre, l'**UNSA** utilise **quelques règles simples, qui renouent avec les logiques de la langue française** :

- La mention par **ordre alphabétique** des termes au féminin et au masculin  
Par exemple : "les agent**es** et les agent**s**..." ou "tous et toutes..."
- L'utilisation du féminin ou du masculin **lorsque les femmes ou les hommes sont sur-représentés**.  
Par exemple : les assistant**es** familia**les** (597 femmes sur 665 Assfam) ou les agent**s** d'entretien des routes
- **L'accord de proximité**  
Par exemple : "un salaire et une retraite décent**es**" ou "les femmes ou les hommes sont sur-représent**és**"
- **L'usage du point médiant**, une abréviation parmi d'autres, lorsqu'il fait gagner du temps et ne gêne pas la lecture  
Par exemple : "les élu·**es**" ou "les agent·**es**"

## Des initiatives pour être tous et toutes solidaires



### Collecte pour la journée internationale des droits des femmes

**Du 8 au 31 mars 2021**, l'AGF du Bas-Rhin se mobilise au profit de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin. Grâce à ses 107 associations, CCAS et épiceries sociales partenaires, l'objectif est de collecter **des produits d'hygiène corporelle**, en faveur des femmes et des familles :

- protections périodiques (serviettes hygiéniques, tampons, ...)
- savons
- shampoings
- dentifrices
- brosses à dents

Cliquez pour découvrir [la carte des points de collecte](#)



### #RegardeMoiBien, parce qu'ignorer les femmes, c'est bafouer leurs droits

Ensemble, changeons de regard, considérons les femmes. Parce qu'être ignorée : c'est devoir tweeter *Metoo* parce qu'on ne les croit pas, c'est être en première ligne sans être augmentée, c'est quand leur parole s'entend moins que celle d'un homme, c'est faire comme s'il était normal de les laisser tout gérer, c'est être tuée dans l'indifférence, c'est quand on les voit sans les regarder.

Cliquez ici pour signer [le manifeste de la Fondation des Femmes](#)

## En savoir plus

Pour celles et ceux qui souhaitent se former à l'utilisation de l'écriture inclusive, [découvrez les préconisations d'Éliane Viennot](#), professeure de littérature française et spécialiste des relations de pouvoir entre les sexes. Elle travaille aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin.

Vous souhaitez en savoir plus sur la masculinisation de la langue française ? Nous vous conseillons :

- [Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !](#) d'Éliane Viennot. C'est de cet ouvrage que sont tirées les citations marquées d'un astérisque\*. Alors que Brantôme, militaire, écrivain et historien français du 16<sup>e</sup> siècle, évoquait avec admiration Madame de Montpensier comme une grande femme d'État, Adolphe Monod, théologien français du 19<sup>e</sup> siècle ironisait : "*Essayez de dire une femme savante, une grande femme, une femme d'affaires, une femme d'État – autant parler d'un homme de ménage !*" Entre les deux, une formidable entreprise de masculinisation de la langue française, menée par les grammairiens et les académiciens pendant plusieurs siècles. "*Pour l'essentiel, les problèmes que nous rencontrons avec le "sexisme de la langue française" ne relèvent pas de la langue elle-même, mais des interventions effectuées sur elle depuis le 17<sup>e</sup> siècle par des intellectuels et des institutions qui s'opposaient à l'égalité des sexes [...] pour l'essentiel aussi, les solutions linguistiques que nous cherchons à ces problèmes existent déjà.*"\*
- [L'intervention de Noémie de Lattre](#), à l'occasion de la soirée conférence Treize minutes : *le féminisme n'a jamais tué personne*, organisée le 22 février dernier par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.

